

Des produits jetables à la composition pas toujours claire...

Ces dernières années, les tabous sur le sujet se lèvent peu à peu, et les protections périodiques font parler d'elles. Les femmes sont aussi de plus en plus nombreuses à s'interroger sur la composition des produits qu'elles utilisent. Des études ont été menées sur le sujet. En France, une première [enquête du magazine 60 millions de consommateurs](#) avait fait du bruit en avril 2016. Des recherches avaient été menées sur onze références, et les fabricants avaient été interrogés sur la composition de leurs produits. Résultat : des traces de dioxines dans deux marques de tampons, des résidus de dérivés halogénés (sous-produits dérivés du traitement des matières premières) dans une des références, du glyphosate dans un protège-slip, et des résidus de pesticides dans des serviettes hygiéniques. « Dans tous les cas » souligne le magazine « les niveaux relevés sont faibles ». La Direction Générale de la Santé, le cabinet de la Ministre de la Santé et la Répression des Fraudes sont saisi.e.s. Le magazine a aussi réussi à se procurer [la liste des matières premières des références analysées pour l'étude](#). On apprend ainsi qu'on trouve dans les tampons et serviettes des matières tels que du polypropylène, du polyéthylène, des résines synthétiques, des polymères absorbants...

Le 29 avril 2016, l'Anses (Autorité Nationale de Sécurité Sanitaire, alimentation, environnement, travail) a été saisie pour la [réalisation d'une expertise sur « la sécurité des produits de protection intime »](#). L'étude a duré deux ans. Elle a mis en évidence que des traces de différentes substances sont présentes dans les protections :

-Dans les protections externes : des pesticides dont le

glyphosate ou le lindane (interdit en Europe depuis 2000), du Lilial (substance parfumante et irritante, ndlr), des HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques)...

– Dans les tampons : des phtalates DnOp (perturbateurs endocriniens), des dioxines et des furanes.

Selon les informations transmises par les fabricants, ces substances ne sont pas présentes intentionnellement dans les produits (mis à part le Lilial qui parfume), mais elles proviennent soit de contamination des matières premières ou des produits finis, soit des processus de fabrication (blanchiment, collage...).

L'Anses conclut que ses substances chimiques ont été retrouvées en « très faible concentration et sans dépassement des seuils sanitaires ». L'expertise ne met pas en évidence de risques liés à ces substances ». Elle recommande néanmoins aux fabricants d'améliorer la qualité de leurs produits afin « d'éliminer ou de réduire au maximum la présence de ces substances chimiques ».

Lien vers l'étude :
<https://www.anses.fr/fr/system/files/CONS02016SA0108Ra.pdf>